

Les nouvelles de l'Environnement  
*Le journal de l'ONG "Ulanga-Ngazidja" Comores***Editorial****Gestion des risques**

Une fois de plus, avec la situation créée par l'éruption du Karthala, l'on se retrouve perdu en conjectures. Si une cellule pour la gestion des catastrophes naturelles est en place, il n'en demeure pas moins que certains s'interrogent sur sa capacité réelle à mobiliser les ressources indispensables pour mettre en branle une telle structure. Il faut noter que la structure fonctionne sur les aléas des situations qui se présentent. Et quelque soit la bonne volonté des responsables de la structure, si des moyens à la hauteur des enjeux ne sont pas mobilisés et soient prêts à l'emploi, on se retrouvera en plein débâcle au moment opportun.

La gestion des catastrophes doit devenir un thème majeur pour tous les décideurs de ce pays et non pas être laissé au gré du vent, si l'on peut se permettre cette expression.

Alors que l'on s'entre-déclinent à longueur de journées sur les compétences qui devraient être dévolues aux uns et aux autres; ne serait-il pas sage de temps à autre de faire preuve de bon sens et s'atteler aux vrais défis qu'affronte le pays. Entre les routes qui partent en lambeaux et les délestages en ce qui concerne l'électricité, sans parler des hôpitaux à bout de souffle, nous nous agrippons aux sociétés d'Etat en déliquescence pour nous sortir du marasme. En ces temps où la raison est ailleurs, nous dirons Pour paraphraser l'autre que si nous ne nous occupons pas de l'environnement dans lequel nous vivons, lui ne manquera pas de s'occuper de nous.

Hachime Abdérémane

**Environnement immédiat****Gestion des déchets : Question d'urgence**

La gestion des déchets dans les îles revient au devant de la scène de manière récurrente. Depuis une quinzaine d'années, les autorités qui se sont succédées, n'ont jamais voulu considérer ce problème dans sa vraie dimension. Or la gestion des déchets exige des moyens mais surtout une volonté bien affirmée de vouloir prendre le problème à bras le corps.

On ne peut chaque année revenir au même point de départ, avec en prime l'augmentation du nombre de kilos de déchets à ramasser. Les îles au parfum commencent à sentir ces tempêtes des odeurs qui n'ont rien à voir le parfum d'Ylang-Ylang ou de jasmin. Moroni, la capitale devrait recevoir la palme d'or en la matière. Certains vont même se demander si effective-

ment, nos responsables à tous les niveaux ont une claire conscience de la gravité de la situation. Par exemple du côté du port de Moroni (*notre photo*), juste en face de la station Itsambouni, à deux mètres de bancs publics, les rats font la fête du matin au soir. L'on se rappelle, qu'il n'y a pas si longtemps de cela, l'Institut Pasteur

d'Antananarivo a produit un rapport sur le risque d'introduction de la peste chez nous, par l'arrivée de navires qui pourraient être infestés.

Pour notre part, nous lançons une fois encore un cri d'alarme pour que la gestion des déchets soit placée parmi les problèmes prioritaires à résoudre dans ce pays. "Zo kazowa ha wuruwa".



Pour une gestion rationnelle des holothuries

Page 2

Dossier

Changements climatiques  
Se protéger, se développer

par le professeur Ogunlade R. Davidson  
Pages 4 et 5

Aires protégées  
à Ngazidja

Page 7



Mur pour faire face à l'élévation du niveau de la mer à Bangoi-kuni(Ngazidja)

## “L'exploitation des holothuries n'est envisageable qu'en présence de données scientifiques complètes”

La gestion des ressources naturelles aux Comores a toujours buté sur l'absence de données sur les stocks existants. Concernant les holothuries, des études sont menées avec l'appui du Musée Royale d'Afrique Centrale (Mrac) de la ville de Tervuren en Belgique. Un rapport riche en informations vient de paraître. A

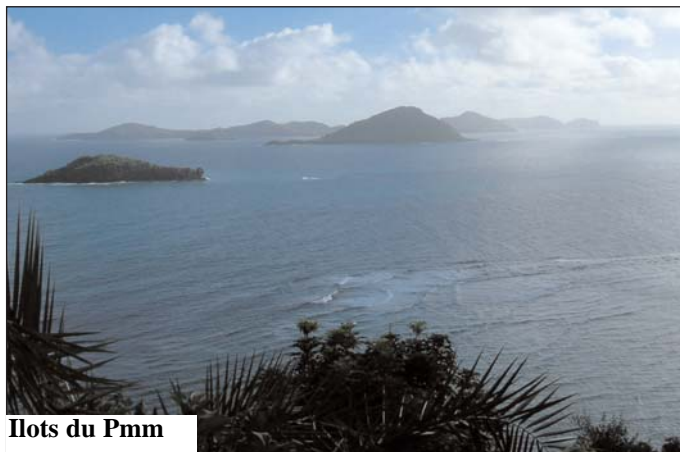
### **V**ous venez d'effectuer une mission aux Comores relative aux holothuries. Quels ont été les objectifs?

Avant de vous donner les objectifs de cette mission je voudrais remettre le projet dans son contexte. Il faut en effet rappeler que le gouvernement de l'Union des Comores est l'un des états membres qui a signé (juin 1992) puis ratifié (septembre 1994) la Convention sur la diversité biologique.

Dans sa "Stratégie Nationale et Plan d'Action pour la Conservation de la Diversité Biologique", document établi en 2000, le gouvernement des Comores donne non seulement une vue générale de la biodiversité comorienne mais, en plus, identifie les valeurs utilisables dans les ressources naturelles des Comores et parmi celles-ci figure les concombres de mer ou holothuries. En 2003, le gouvernement comorien, par l'intermédiaire de la Direction Générale de l'Environnement, a demandé au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, Belgique de l'aider à développer un plan stratégique pour combler la méconnaissance de cette ressource naturelle.

C'est dans ce contexte que le Musée royal de l'Afrique centrale, avec l'appui financier de la Commission de l'Océan Indien, a initié fin 2003 une étude visant à établir un premier inventaire des holothuries récifales de l'archipel. Ce travail a permis de rédiger un rapport préliminaire sur la biodiversité des holothuries (VandenSpiegel & Samyn, 2003) mettant en évidence une surpêche de cette ressource récifale et l'urgence d'établir aux Comores d'une cellule formée dans la taxonomie de ce groupe capable de gérer de façon durable l'exploitation des holothuries. Pour cela, deux biologistes comoriens ont béné-

ficié d'une formation approfondie en taxonomie des holothuries, formation organisée en Belgique par le Point focal belge pour l'Initiative Taxonomique Mondiale (GTI, Global Taxonomy Initiative). Cette formation s'est poursuivie aux Comores à l'occasion de missions scientifiques effectuées par des spécialistes Belges du musée royal de l'Afrique Centrale et de l'institut royal des sciences naturelles de



Ilots du Pmm

Belgique. Depuis 2003 différentes missions scientifiques se sont succédées aux Comores et pour des raisons logistiques, elles se sont principalement déroulées autour de Ngazidja.

Cette année les objectifs principaux de la mission étaient de faire un rapide état des lieux de la situation à Anjouan et d'effectuer une mission plus longue au parc marin de Mohéli afin d'une part de réaliser un inventaire complet des holothuries présentes au sein du PMM et, d'autre part, de sensibiliser et former les écogardes du parc à la protection des holothuries.

### **Pouvez-vous nous faire l'état de la situation actuelle?**

Pour ce qui est de Ngazidja et d'Anjouan certainement. Notre intervention sur Ngazidja est très positive puisque nous avons formé deux personnes, A.

l'occasion de sa sortie, nous avons rencontré l'un de ses auteurs, le docteur Didier van despigel. Il nous parle des objectifs de la mission de son institution aux Comores. Dans ce cadre nous vous livrons, en page 3, un large extrait de la préface de ce rapport qui nous présente les éléments essentiels de cet important travail.

Soifa de l'ONG AIDE et I. Yahaya du CNDRS qui sont maintenant les interlocuteurs locaux pour toutes les questions relatives aux holothuries. Nous avons également équipé le Laboratoire de biologie marine du CEFADER, de tout l'équipement nécessaire à l'étude de ce groupe et déposé au CNDRS une collection de référence reprenant toutes les espèces récoltées depuis 2003. Il faut également souligner que dès le

de 6 mois, mais 6 mois ont suffi à entraîner la quasi disparition de cette ressource récifale dans les eaux anjouanaises.

### **Et Mohéli?**

Aujourd'hui nous aurions du être capable de vous donner un aperçu de la situation à Mohéli, malheureusement il a toujours été très difficile d'établir un contact avec les responsables du PMM et d'y effectuer un séjour de recherche. Il semble y avoir une réticence à nous accueillir sur place. Peut être est ce lié à la pêche, certains nous disent qu'actuellement l'holothurie est exploitée autour de Mohéli, les eaux du parc sont elles réellement épargnées?

### **Que faut-il faire dans l'immédiat et le long terme?**

Le plus urgent serait de faire respecter l'interdiction de pêche dans toute l'Union afin de permettre aux populations d'holothuries de se reformer. Ce n'est qu'en présence de données scientifiques complètes que l'exploitation des holothuries serait envisageable et pour être durable elle doit impérativement se faire par les populations locales qui, si elles en sont bénéficiaires, verraient un intérêt dans la protection de cette ressource à long terme.

### **Y aura-t-il une suite à cette mission, quelle sera-t-elle?**

Il est urgent de savoir si l'exploitation a réellement lieu à Mohéli, depuis quand et à quel endroit. En effet si l'holothurie est exploitée à Mohéli, il serait étonnant que le PMM soit épargné et dans ces conditions l'envoi d'une équipe scientifique à Mohéli pour recenser et inventorier les concombres de mer du PMM serait pas d'une très grande utilité!

*Propos recueillis par  
Hachime Abdérémane*

Extrait de la préface du rapport : *“Taxonomie des holothuries des Comores”*

## Conçu de façon à permettre aux novices de se familiariser avec l'étude taxonomique des holothuries récifales de l'Océan Indien tropical, en particulier les espèces présentes dans l'Union des Comores

En ce qui concerne les concombres de mer ou holothuries (l'une des cinq classes actuelles d'échino-dermes), l'état des connaissances est resté très fragmentaire. Le gouvernement comorien, par l'intermédiaire de la Direction Générale de l'Environnement (DGE), a récemment pris conscience de cette lacune et a demandé au Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, Belgique (MRAC) de l'aider à développer un plan stratégique pour remédier à la méconnaissance de cette ressource naturelle. Le Musée royal de l'Afrique centrale, avec l'appui financier de la Commission de l'Océan Indien, a initié fin 2003 une

étude visant à établir un premier inventaire des holothuries récifales de l'archipel. Ce travail a permis de rédiger un rapport préliminaire sur la biodiversité des holothuries (VandenSpiegel & Samyn, 2003).

Ce rapport montre qu'une connaissance approfondie des holothuries comoriennes passe impérativement par la mise en place aux Comores d'une cellule formée pour la taxonomie de ce groupe. A cet effet, deux biologistes comoriens ont bénéficié d'une formation approfondie en taxonomie des holothuries, formation organisée en Belgique par le Point focal belge pour l'Initiative Taxonomique Mondiale (GTI, Global Taxonomy Initiative).

Cet apprentissage est ici finalisé par un manuel qui explicite les méthodes et les caractères utilisés dans la taxonomie des holothuries. Nous espérons que ce volume stimulera non seulement les chercheurs comoriens mais aussi d'autres biologistes qui veulent se spécialiser en matière de taxonomie des holothuries.

Ce manuel est conçu de façon à permettre aux novices de se familiariser avec l'étude taxonomique des holothuries récifales de l'Océan Indien tropical, en particulier les espèces présentes dans l'Union des Comores. Il est le résultat d'une étude réalisée conjointement par un taxonomiste du Musée royal de l'Afrique centrale, deux taxono-

mistes de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique et par certains acteurs locaux de la DGE et de l'ONG Association d'Intervention pour le Développement et l'Environnement (AIDE). Le financement pour cet ouvrage provient de la Commission de l'Océan indien, de l'Union Européenne, de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique (IRScNB), du Musée royal de l'Afrique centrale (MRAC), du Fonds Léopold III pour l'Exploration et la Conservation de la Nature et de la Direction générale de la Coopération au Développement, Belgique.

## Une nouvelle directrice exécutive et présidente du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)

Monique Barbut, Directrice de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE, a été élue en juin 2006, par le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Directrice exécutive et Présidente du Fonds pour trois ans. Sa nomination semble avoir relancé le débat entre les gouvernements, débouchant, en août sur un accord portant sur un montant record de



financement de 3,13 milliards de dollars.

Avant d'entrer au PNUE en 2003, Mme Barbut avait fait une brillante carrière à la Caisse centrale de coopération économique puis à l'Agence française de développement (AFD), principal organisme d'exécution du pays en matière d'aide étrangère, dont elle était devenue la Directrice exécutive pour toutes les activités concernant les Caraïbes, le Pacifique et l'océan Indien. Elle a également joué un rôle essentiel, en qualité de memb-

re de la délégation française, dans les négociations relatives au financement lors du Sommet " planète Terre " à Rio en 1992 et elle a contribué activement à la création du Fonds pour l'environnement mondial.

Le Directeur exécutif adjoint du PNUE, Shafqat Kakakhel, a déclaré qu'elle serait vivement regrettée. Le Président du Groupe de la Banque mondiale, Paul Wolfowitz, s'est félicité de sa nomination, qui, a-t-il dit, ferait bénéficier le FEM de ses connaissances et de son expérience inestimables, vitales pour renforcer l'efficacité du Fonds. Mme Barbut a déclaré qu'elle espérait, en partenariat avec les pays membres du Fonds, s'appuyer sur ses points forts pour en accroître l'influence afin que soient mieux appliqués les accords internationaux sur l'environnement.

Source texte: *Notre Planète, magazine du Pnue, volume 17*

## Les auteurs du rapport

**Yves Samyn - Zoologie (non africaine)**

Point focal belge pour l'Initiative Taxonomique Mondiale

Institut royal des Sciences naturelles de Belgique  
Rue Vautier 29, B-1000  
Bruxelles, Belgique  
yves.samyn@sciencesnaturelles.be

**Didier VandenSpiegel - Zoologie (africaine)**

Département de Zoologie africaine

Musée royal de l'Afrique centrale  
Chaussée de Louvain 13, B-3080 Tervuren, Belgique  
dvdspiegel@africamuseum.be

**Jérôme Degreef - Botanique**

Point focal belge pour la Stratégie Globale sur la Conservation des Plantes  
Jardin botanique national de Belgique

Domaine de Bouchout, B-1860 Meise, Belgique  
jerome.degreef@br.fgov.be

**ULANGA**  
Les nouvelles de l'Environnement  
Le journal de l'UNEP/WWF/WWF/WWF/WWF

Comité de rédaction  
Habari za Ulanga

Ouledi Ahmed  
Said Hassani Mohamed  
Hachime Abdérémane  
Yahaya Ibrahim  
Ambadi Issouf  
Aboulhouda Youssouf  
Photos : Hachime  
Abdérémane  
Réalisation : Madjuwani

# “Se protéger et se développer”

Par Le Professeur Ogunlade R. Davidson\*

Cet article est paru dans la revue “*Notre Planète*” (Volume 17 N°2 ) et édité par le Programme des Nations Unies pour l'environnement. Nous leur remercions beaucoup d'avoir bien voulu nous autoriser sa publication dans “*Habari za Ulanga*”

Les peuples les plus démunis du monde sont aussi ceux qui ont le moins bénéficié des activités économiques qui sont à l'origine de l'accumulation des gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Et pourtant ce sont eux qui en subissent les plus lourdes conséquences car leur capacité de résilience aux chocs mondiaux est faible. Nulle part ceci n'est plus vrai qu'en Afrique. Il ressort des données scientifiques que l'Afrique se réchauffe au rythme de 0,5° C par siècle et que les précipitations y ont fortement diminué, en particulier depuis le milieu des années 1970. Les modèles climatiques montrent, par ailleurs, que la température de la partie septentrionale du continent pourrait augmenter de 5°C et celle des zones australes de 7°C vers le milieu du siècle, alors que les pluies pourraient être plus abondantes dans ses régions orientales et occidentales.

Il est prévu que les sécheresses et les inondations s'aggraveront et s'intensifieront et il est probable que les effets du phénomène El-Niño (oscillation australe) se feront sentir plus longtemps et avec plus d'intensité. Les chutes de pluie variables dans la région du Sahel et au Sud du continent auront pour conséquence des sécheresses plus persistantes qu'à l'heure actuelle.

## Le réchauffement planétaire

Plus de 80 % de la population africaine tire actuellement ses moyens de subsistance de l'agriculture. Mais d'ici à 2080, les pertes importantes de la production céréalière toucheront plus de 40 % du continent. L'impact des changements climatiques sur l'élevage et les ressources marines se fera également fortement sentir car ces secteurs sont lourdement tributaires des

pluies. Les maladies transmises par des vecteurs, comme le paludisme et le choléra, qui sont étroitement liées au climat, pourraient se propager. Les changements climatiques peuvent aussi avoir des conséquences désastreuses pour un continent déjà économiquement faible, en particulier en raison de



leurs effets sur les zones côtières qui - comme c'est le cas en Afrique occidentale et orientale - contribuent dans une large mesure à l'économie des pays. Cependant, le problème de l'Afrique vient davantage de sa faible capacité à réagir de façon adéquate aux variations et aux extrêmes climatiques qu'au réchauffement de la planète en soi. Sa capacité tout aussi faible à réagir aux autres chocs mondiaux et à s'en relever aggrave encore les choses.

L'Afrique est le continent le



plus vulnérable aux problèmes causés par l'accumulation des gaz à effet de serre. Elle n'y a pourtant contribué qu'à raison de moins de 3 % jusqu'à présent et sa contribution à l'augmentation reste inférieure à 4 % (3,6 % en 2002). La contribution de la plupart des pays du continent - à l'exception des Seychelles, de l'Afrique du Sud et de la Libye - est inférieure à 0,5 tonne par habitant, comparée à celle de l'Union européenne qui est de 12 tonnes et à celle des Etats-Unis d'Amérique qui atteint presque 20 tonnes. Le continent africain a une capacité nette de piégeage du carbone qui est considérable.

## Des gains appréciables

Tous les pays doivent, collectivement et individuellement, prendre des mesures pour traiter ce problème et l'Afrique doit contribuer à sa solution, d'une part en réduisant les émissions de gaz à effet de serre par unité de production économique et, d'autre part, en se développant pour faire face à ses répercussions probables. La vulnérabilité de l'Afrique aux changements climatiques est imputable en grande partie à son manque d'infrastructures et à sa forte dépendance à l'égard des écosystèmes. Ceci a été clairement mis en évidence, par exemple, lors des inondations de 2000 au Mozambique qui ont touché 4,5 millions de personnes, faisant 700 victimes et causant des pertes économiques estimées à 500 millions de dollars et une chute du PIB de 10 à 2 %. Ceci est également attesté par les sécheresses répétées qui ont frappé l'Ethiopie en 1968, 1994 et 2005. La production alimentaire du continent a augmenté de 2,8 fois entre 1961 et 2002 mais ceci n'a eu qu'un impact limité sur la faim car sa croissance démographique a été du même ordre. Environ 40

% de la récolte est perdue soit dans les exploitations soit en dehors; le fait de réduire ces pertes grâce à des systèmes connus d'entreposage et de livraison pourrait offrir des avantages économiques considérables et réduire la famine. De même, l'amélioration des systèmes de stockage et de fourniture de l'eau grâce à des technologies bien connues pourrait économiser jusqu'à 40 % des ressources hydriques. L'utilisation des eaux ainsi économisées pour l'irrigation et la mise en place de systèmes de distribution plus rationnels pourraient déboucher sur des gains économiques substantiels et réduire la vulnérabilité aux changements climatiques. L'amélioration des services de santé publique, par exemple en rationalisant la fourniture des soins et les mécanismes de distribution, pourrait de même réduire la vulnérabilité aux maladies transmises par des vecteurs. Tout ceci exige des moyens financiers; les gouvernements doivent donc jouer un rôle plus actif dans l'élaboration des stratégies de croissance futures. Une double approche s'impose : généraliser l'application des méthodes les plus courantes d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets, tout en réussissant à entreprendre des activités génératrices de richesses.

## L'effort régional

Les activités déjà entreprises pour renforcer les capacités humaines et institutionnelles en vue de faire face aux difficultés résultant des changements climatiques sont certes bienvenues; elles devraient cependant être renforcées pour tirer le maximum d'autres initiatives telles que les programmes nationaux de communication et de formation.

## “Se protéger et se développer”

Les pays et les institutions devraient être encouragés à apprendre les uns des autres, tout en mettant en place des systèmes leur permettant de conserver leurs ressources humaines.

La recherche-développement dans le domaine des changements climatiques se poursuit mais surtout en dehors du continent; le peu qui se fait en Afrique souffre d'un manque de coordination, ce qui en diminue l'impact. Il faudrait tirer parti de l'attention accordée au niveau international dans le cadre de l'accord de Gleneagles et coordonner les efforts déployés aux niveaux régional et national. Ceci pourrait conduire à la mise au point et à l'application de technologies écologiquement rationnelles et respectueuses du climat susceptibles de réaliser des gains économiques importants. Il sera utile de poursuivre des activités de recherche développement appropriées pour intégrer les savoirs traditionnels et les connaissances modernes; l'agriculture constitue pour ce faire une base riche de promesses.

### La création de richesses

Les pays africains doivent participer aux principales activités génératrices de richesses tout en faisant face aux exigences de l'atténuation des changements climatiques et de l'adaptation à ces changements; la pauvreté

toujours plus répandue reste le principal obstacle au développement de l'Afrique. Selon les estimations du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, le nombre de personnes qui vivent avec moins de 1 dollar par jour est passé de 288 millions en 1980 à 516 millions en 2001. Depuis 2000, quelques signes positifs de croissance économique ont été enregistrés mais cela ne suffit pas.

Un autre problème encore plus sérieux est celui des inégalités toujours plus marquées dans tous les domaines : revenus, capacités humaines, accès à l'infrastructure et participation à la prise de décisions. Ces inégalités, flagrantes dans plusieurs pays, peuvent être source de conflits et de troubles civils. La Sierra Leone en est un exemple : juste avant la guerre de 1989,

*“ L'Afrique doit relever le défi en mettant en place un cadre et des politiques propres à garantir l'utilisation efficace et équitable des ressources, à répondre à ses aspirations économiques et de développement, et à protéger les faibles en réagissant aux changements climatiques ”*

les 20 % les plus riches de sa population représentaient plus de 63 % de toutes les dépenses et les 40 % les plus pauvres, à peine 3,1 %. La pauvreté et les inégalités ne peuvent qu'exacerber les problèmes posés par les anomalies climatiques car les capacités de réaction du conti-

nent en seront sérieusement diminuées. Le développement durable des sources d'énergie, l'industrialisation de l'agriculture et celle de l'extraction minière sont trois domaines prometteurs pour la génération de richesses.

L'Afrique ne pourra pas faire face aux difficultés d'adaptation aux changements climatiques et les atténuer si elle n'utilise pas davantage ses propres ressources énergétiques modernes. Elle est le plus petit consommateur de services énergétiques modernes, bien que le rapport entre son taux de production de tous les combustibles fossiles et ses réserves soit supérieur à la moyenne mondiale; par ailleurs, elle est richement dotée en sources d'énergie renouvelable. De même, sa vulnérabilité aux changements climatiques ne fera que s'aggraver si elle

communauté internationale accorde toujours plus d'attention aux changements climatiques et au développement de l'Afrique - comme dans le cas de l'accord de Gleneagles - en dépit d'une diminution de l'aide qui lui est apportée. L'Afrique sera mieux à même de relever comme il se doit les défis de l'instabilité climatique si elle améliore sa capacité globale de résilience, si elle intègre les objectifs relatifs aux changements climatiques dans des stratégies de développement durable, si elle utilise davantage les systèmes énergétiques modernes qui produisent moins de gaz carbonique et si elle s'appuie sur les initiatives internationales.

### Les aspirations au développement

Il y a toutefois des obstacles. Ainsi, seuls 5 des 210 projets du Mécanisme pour un développement propre enregistrés jusqu'en juin 2006 concernaient l'Afrique; la plupart étaient pour l'Inde, la Chine et le Brésil. Les pays africains victimes de leur manque d'infrastructures doivent faire l'objet de considérations particulières. Les gouvernements doivent jouer un rôle plus actif à cet égard; la participation du secteur privé préconisée par les donateurs et les institutions internationales peut aider à améliorer les choses mais seulement dans un contexte compétitif et bien réglementé. L'Afrique doit relever le défi en mettant en place un cadre et des politiques propres à garantir l'utilisation efficace et équitable des ressources, à répondre à ses aspirations économiques et de développement, et à protéger les faibles en réagissant aux changements climatiques.

*\*Le Professeur Ogunlade R. Davidson est le Doyen des études supérieures à l'Université de la Sierra Leone et Coprésident du Groupe de travail III du Groupe d'experts intergouvernemental sur les changements climatiques*



# Pour la création d'aires protégées à Ngazidja

L'idée de créer des aires protégées aux Comores ne date pas de ces temps-ci. Elle est le résultat de multiples réflexions menées par nos scientifiques d'horizon divers et les environnementalistes comoriens.

Dans ce cadre, le projet " Développement des capacités des OCBs (Organisations Communautaires de Base) et promotion du volontariat en tant que modèle d'implication des communautés villageoises pour le réalisation des objectifs du millénaire pour le développement aux Comores " qui démarre, témoigne l'engagement de nos partenaires (PNUD / GEF) à



Carte . Farid Anasse

accompagner l'Union des Comores dans la réalisation de ce grande chantier.

Ce projet répond à un seul objectif, à savoir, " le renforcement des capacités et de l'implication volontaire des communautés villageoise dans la réalisation des OMDs, à travers la gestion des aires protégées aux Comores, en tant que zones prioritaires de développement durable ".

A Ngazidja, le projet mena ses activités autour de deux aires protégées qui sont retenues : La forêt du karthala et la zone marine du coelacanth. Pourquoi ces deux sites sont-ils considérés d'une grande impor-

tance écologique ?

la forêt du kart hala :

Située sur les flancs ouest et sud à partir de 1200 m d'altitude, cette forêt présente un intérêt global en raison de sa diversité exceptionnelle et du fort taux d'endémisme de ses espèces animales et végétales.

On y trouve plusieurs formations végétales : savane arborée à bruyère arborescente (*philippia* spp.) et prairies herbacées d'altitude. Certains de ces écosystèmes sont des réserves très riches en biodiversités. Parmi les espèces endémiques et/ ou menacées que l'on retrouve dans la forêt, il y a :

## Assainissement. Gestion des déchets

### Une cellule d'urgence pour un problème permanent

Moroni, la ville qui jadis, faisait la fierté nationale, est aujourd'hui devenue un grand dépotoir d'ordures et de déchets.

Avant l'indépendance et jusqu'aux années 1980, la capitale des Comores abritait toutes sortes d'activités culturelles et sportives.

Les kermesses et les tournois de basket bal animaient les noctambules. Le cinéma Al-Kamar a été un lieu de retrouvaille et de loisirs pour les cinéphiles ; surtout les films de 17H.pour les adolescents.

En ce bon vieux beau temps, tout le monde sortait la nuit

pour respirer la fraîcheur nocturne ou à la recherche d'une compagnie sans sentir les odeurs maussades et nausabondes des détritiques qui abondent aujourd'hui les rues de la Capitale. Chacun se précipitait, la nuit, au bord de la mer pour aspirer la brise de mer.

Actuellement, c'est la situation inverse. Des dépôts sauvages de déchets jonchent les principales artères de la ville sans qu'ils attirent l'attention des autorités tant au niveau insulaires

que celles de l'Union .Chacun fermant les yeux et se bouchant

les oreilles face à la gravité du problème.

Les habitants de la Capitale ne savent plus à quel point ils vouent pour se faire entendre.

La décharge publique de Selea est fermée par la population riveraine du site. Au lieu de trouver une solution pérenne à la problématique, les responsables concernés ont contourné le problème en préconisant une solution palliative.

L'aéroport de Moroni-Iconi est devenu une décharge sauvage au cœur du quartier résidentiel de Hamramba qui abrite entre autres la maison du système des Nations Unies et l'Hôtel Le Moroni.

C'est aussi aux alentours du lycée Saïd Mohamed Cheik, de l'école française, du GSFA, de l'ambassade de France etc., qu'on a choisi de déverser les déchets avec toutes les conséquences que l'on peut imaginer. Les institutions et les habitants riverains du site ont commencé une levée de boucliers. Le même problème de Selea est transposé à l'aéroport et le tour est joué. Cependant un début de solution commence peine à voir le jour.

Une cellule d'urgence déchets

est mise en place par un arrêté conjoint des ministères de l'environnement et ministère des finances de l'Union et elle est composée de tous les services concernés par la filière déchets et les organisations de la société civile.

Elle a pour mission de :

- "Aider à la résolution de la crise actuelle sur les déchets à Moroni et les localités environnantes et les conflits y afférents
- "Identifier un ou plusieurs sites de décharges contrôlés

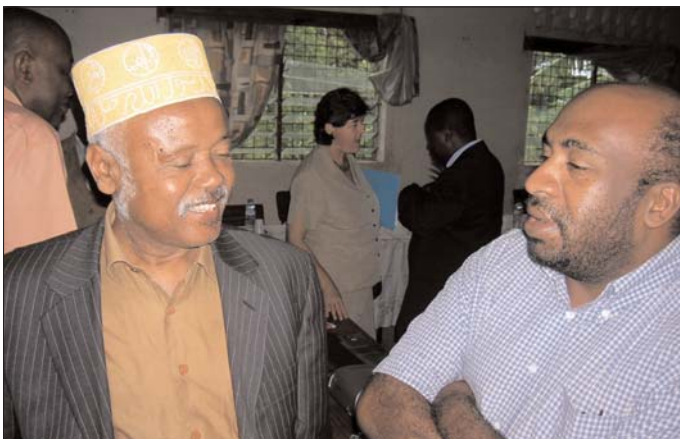
- "Proposer les voies et les moyens pour la collecte, le transport et le traitement des déchets

- "Inventorier les études, rapports, et projet portant sur la chaîne du transport, de traitement et de la collecte des déchets

- "Dégager des orientations et fixer les priorités en matière de gestion de déchets

- "Superviser l'organisation et le suivi du plan d'action adopté à cet effet

Les tâches assignées à cette cellule sont énormes. Leurs réalisations dépendent d'une volonté politique forte des autorités.



S. O. Ali (à d.) et le ministre de l'environnement de Ngazidja

Saïd Omar Ali



**PMF/FEM/COMORES:**

*PROGRAMME DE MICRO FINANCEMENT DU FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL*

**Initiatives communautaires et actions locales pour relever les défis environnementaux globaux**



Le PMF/FEM a pour objectif de réaliser des bénéfices environnementaux mondiaux dans les domaines de priorités du FEM à travers la mise en œuvre des

actions communautaires au niveau local tout en contribuant à l'amélioration des conditions d'existences des populations locales.



**La stratégie nationale du PMF/FEM repose sur les axes suivants :**

- La concentration géographique et thématique dans les zones périphériques des aires protégées ;
- Le couplage dans chaque projet, des volets protection de l'environnement et activités génératrices de revenus (démarche contractuelle) ;
- L'approche programme consistant à financer un ensemble de projet dans une aire géographique afin de créer des synergies et des complémentarités entre eux ;
- La mise en réseau des projets du PMF/FEM permet de partager les meilleures pratiques et succès du SGP en vue d'une large diffusion d'expériences dans le pays et à l'extérieur, de tirer des leçons de ces expériences respectives et d'assurer une visibilité du programme.
- Démontrer que la proposition concerne l'un des domaines focaux du FEM/SGP;

- Démontrer que le projet apportera des avantages environnementaux globaux ;
- Soutenir les initiatives communautaires qui favorisent l'atteinte des avantages environnementaux mondiaux ;
- Contribuer au développement d'un partenariat fondé sur la mobilisation des ressources additionnelles pour le financement des actions ne rentrant pas directement dans les domaines focaux du SGP mais dont la réalisation contribuera à satisfaire / améliorer les moyens d'existence des populations;
- Favoriser le développement d'un réseau d'échange d'expériences de protection de l'environnement mondial;

**CRITERES D'ELIGIBILITE AU FINANCEMENT SGP AUX COMORES**

- Demander un projet dont le montant ne doit pas excéder 50 000 dollars USD ;
- Être une association (ONG/OCB) à but non lucratif reconnue par acte

- réglementaire ;
- Soumettre à la coordination nationale du PMF/FEM un document de projet qui respecte le canevas de présentation du Projet PMF/FEM, et en

adéquation avec les objectifs et les programmes opérationnels du FEM

**Le SGP intervient principalement dans cinq domaines :**

- Préservation de la biodiversité,
- Atténuation changement climatique,
- Protection des eaux internationales,
- Gestion durable des sols et
- lutte contre les polluants Organiques Persistants (POPs).

**Le PMF/FEM est administré par le PNUD. Son cadre institutionnel est composé d'un Comité National de Pilotage du programme et d'une Coordination Nationale.**



Des membres du Comité national de pilotage



**Contact :**  
 PMF/FEM/PNUD COMORES  
 PNUD BP 648 MORONI/Hamramba  
 Union des Comores

Tel : (269) 73 15 58 - E-mail: adame.hamadi@undp.org